



Aide juridictionnelle

Par anna2a

bonjour,

Mon fils a ma charge a travaillé 4 mois en contrat saisonnier. Dois je ajouter ses revenus dans ma demande d'aide juridictionnelle ?

En ce qui concerne mes revenus, est ce que je prends en compte le net imposable de mon dernier bulletin de salaire ou je fais une moyenne sur l'année?

merci de votre réponse.